In Memoriam

Albert GARDIE (Cluny 1899)

Décédé le 4 *octobre* 1951.

Après cinq années de services dans la Marine Nationale, GARDIE, dont le sens « Mécanicien » s'était affirmé magistralement, est appelé au service machines des Chantiers de Penhoët, à Saint-Nazaire, où il collabore à la construction et à la mise au point des appareils moteurs des cuirassés et des grands paquebots.

Au lendemain de la grande guerre, la Société des Ateliers et Chantiers de France, à Dunkerque, lui confie la direction technique des ateliers de mécaniques et chaudronnerie et, peu après, les fonctions d'ingénieur en chef de la section Machines, dans lesquelles il assume, sur les différents plans, administratif et technique, les responsabilités de la construction des appareils moteurs.

C'est dans ces fonctions que GARDIE livre tant à la Marine Nationale, dont le programme naval est en pleine réalisations, qu'à divers armateurs, des unités de choix dont, pour n'en citer que quelques unes, le torpilleur *Bourrasque*, les croiseurs légers *Aigle*, *Triomphant*, *Vauban*, des escorteurs, trois cargos *Dreyfus*, le grand pétrolier *Emile-Miguet*.

La croix de chevalier de la Légion d'Honneur consacre à cette époque ses éminents mérites.

En 1937, après cette période de plein effort, GARDIE donne des signes de défaillance, se voit obligé de ralentir son activité et, d'une résidence normande où il se rétablit progressivement, il assure les liaisons administratives avec les établissements de la Marine et l'Inspection des essais dans les ports.

Dès les premiers jours de la dernière guerre, son état de santé est suffisamment amélioré pour lui permettre d'apporter son concours à l'achèvement, au montage et aux essais des bâtiments que les Chantiers de Dunkerque livrent rapidement à la Marine : avisos-dragueurs, chasseurs de sous-marins, pétroliers, ravitailleurs d'escadre.

Dunkerque investi, la direction des Chantiers de France et une partie du personnel est repliée par ordre, via l'Angleterre, sur les Chantiers de Blainville-sur-Orne. GARDIE regagne sa retraite provisoire où il attendra la libération pour reprendre à nouveau du service.

Dès 1945, la Société des Ateliers et Chantiers de France, qui avait maintenu en veilleuse pendant toute l'occupation son chantier de repli, décide d'en poursuivre l'exploitation en participant à la formation de la Société des Chantiers Navals de Caen, substituée à l'ancienne Société des Chantiers Navals Français propriétaire.

GARDIE est à nouveau appelé pour apporter le concours de son expérience à la remise en activité de l'établissement sinistré.

Tout au long de ces dernières années, GARDIE se dépensa sans compter avec la satisfaction d'apporter, dans des conditions difficiles, une contribution notable à la réalisation du programme de reconstruction de la flotte de commerce pour le compte du Ministère de la Marine marchande, auquel les Chantiers de Blainville livreront chalutiers, charbonniers, caboteurs et cargos de moyen tonnage.

La mort l'a surpris, peut-on dire, à son poste de combat, mettant un terme à une carrière courageuse et brillante, toute au service de la Marine et du Pays.

© 2009 – LARHRA/ISH – ANR Patrons de France - http://www.patronsdefrance.fr